

STREAMING DE JEU VIDEO : MODE D'EMPLOI



Qu'est -ce que le streaming?

C'est la diffusion en direct de parties de jeux et de tournois Esport sur des plateformes (Twitch, Youtube, Facebook gaming..).

Le streamer est un(e) joueur(se) animateur(trice) en direct



Les CGU de la plateforme de stream

Pour pouvoir streamer, il faut avoir accepté les conditions générales d'utilisation (CGU) ou conditions de service (terms of service) fixées par la plateforme.

Il faut donc bien les (re)lire et les comprendre.



Des contenus et propos interdits

Tout ce qui nous vous appartient pas (jeu vidéo, musiques, marques) est protégé par le droit de la propriété intellectuelle. Cependant, il existe une certaine tolérance concernant le jeu et ses composantes.

Par contre, vous êtes pleinement responsable des propos et contenus que vous diffusez (insultes, incitation à la haine, pornographie, racisme...)



Quel statut pour streamer ?

Tout particulier peut créer sa chaîne de stream, sous réserve de respecter les critères fixés par les plateformes, notamment l'âge requis.

Toutefois, lorsque le streaming devient une véritable activité professionnelle, il faut réfléchir à la création d'une structure juridique (sauf si le streamer est salarié). Car l'activité occulte (non déclarée) entraîne des risques fiscaux et pénaux.



Des relations commerciales encadrées

Pour monétiser son audience, le streamer doit passer par une affiliation ou un partenariat avec la plateforme.

Cela suppose de réunir certaines conditions et de respecter les règles contractuelles et légales.



L'imposition des revenus

Les revenus (abonnements, dons, publicité)...doivent être déclarés à l'administration fiscale dès le premier euro.

Ils sont normalement soumis à impôt et à cotisations sociales.

Le type et taux imposition dépendent du statut juridique du streamer.